

## ÉPREUVE D'HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

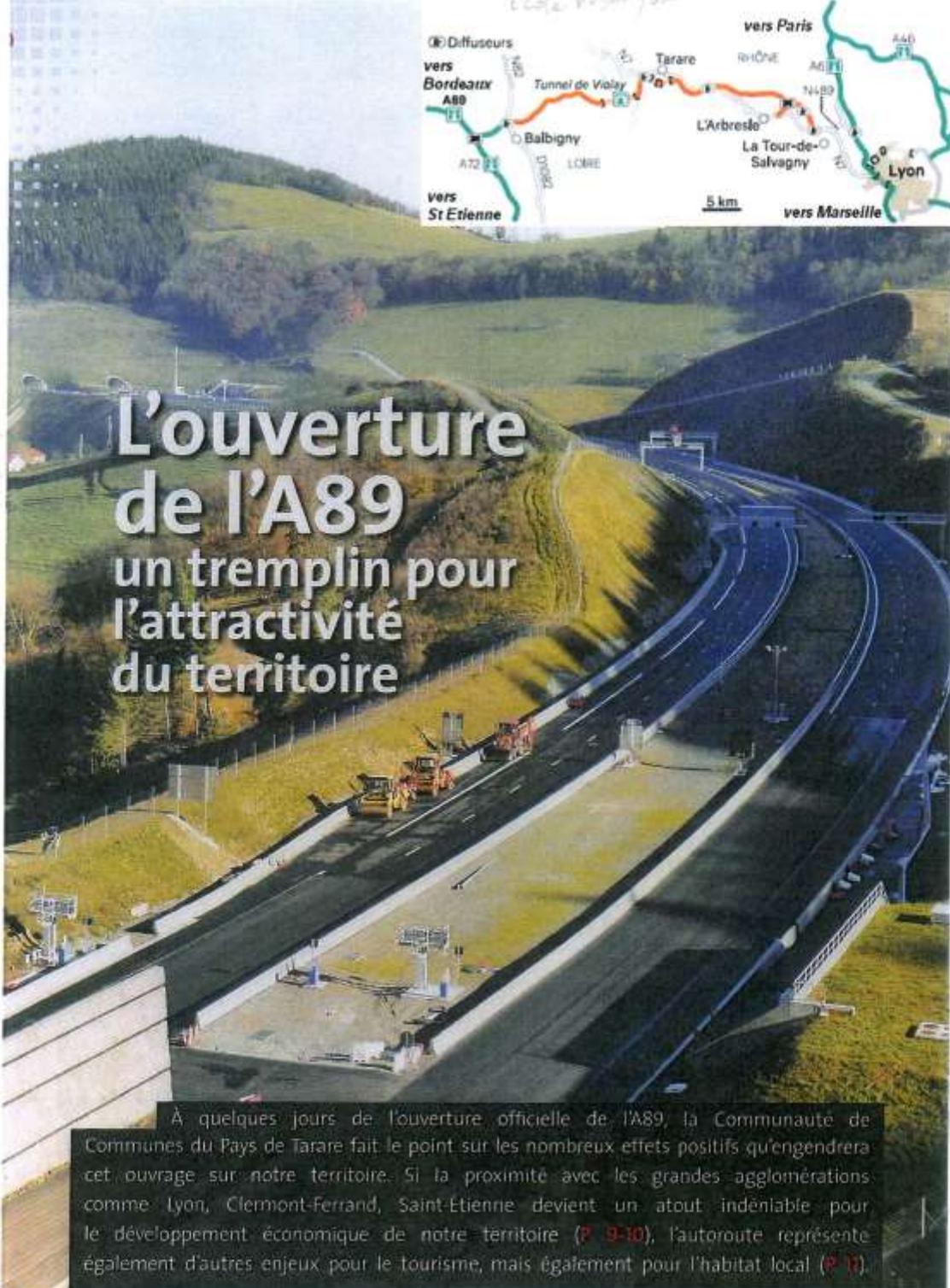
07

- Vous présenterez les documents en les rattachant aux programmes d'histoire ou de géographie enseignés en lycée professionnel.
- Vous choisirez un des documents proposés dont vous ferez l'analyse scientifique.
- Vous proposerez une exploitation pédagogique de ce document pour une classe de votre choix.

### Documents

- Document 1 :** « L'ouverture de l'A89 », extrait du magazine d'information de la communauté de communes du pays de Tarare, Mag n°18, janvier 2013, p.8
- Document 2 :** « Le mot de la Présidente du Parc National des Calanques »,  
Source : <http://www.calanques-parcnational.fr>, site consulté le 29 janvier 2013.  
Carte du parc national des Calanques, source : <http://lewebpedagogique.com>,  
site consulté le 29 janvier 2013.

## Document 1 :



**Document 2 :****Le mot de la présidente de l'établissement public du Parc national des Calanques**

Nous y sommes. Le Parc est créé depuis le 18 avril 2012, son conseil d'administration est nommé, son Président élu.

C'est à la fois la fin d'une aventure de treize années avec le GIP dont il faut féliciter le travail, celui de son Président, celui de son Conseil d'administration et celui des personnels qui se sont succédés jusqu'à aujourd'hui.

C'est aussi et surtout un commencement, le commencement d'une œuvre collective qui façonnera un avenir porteur d'une si belle ambition pour ce territoire que nous aimons tant.

Cet avenir se construira collectivement en sachant rapprocher les points de vue autour d'une gouvernance de proximité, d'écoute et de projets. Servir le Parc et non pas se servir du Parc !

Quatre axes se sont dégagés des échanges individuels que j'ai eus avec chaque membre du conseil d'administration ces dernières semaines.

- La gouvernance est un axe majeur. Je souhaite une gouvernance ouverte, une gouvernance qui saura fédérer les administrateurs autour des actions du Parc, mais qui devra aussi fédérer les usagers et les populations du Parc national des Calanques. C'est un projet de territoire, qui ne pourra réussir sans la volonté de ses membres et sans l'appropriation du plus grand nombre.
- Le deuxième axe concerne les rejets en mer, sujet pour lequel nous devons agir vite au regard des échéances prochaines (je pense aux boues rouges) et être capables de programmer un plan d'action à moyen et long terme sur l'ensemble de ce sujet pour des résultats à venir concrets et durables.
- Le troisième axe concerne la fréquentation maritime et terrestre, sa pression, sa régulation et notamment l'organisation des portes d'entrée du Parc.
- Le quatrième axe concerne la coexistence intelligente des usages et de la charte, avec ses indispensables moyens d'information et de suivi.

C'est ensemble, avec l'expertise de chacun des administrateurs que nous établirons les priorités opérationnelles dans l'attente de l'arrivée du prochain Directeur, car de la lutte incendie à la surveillance du périmètre, du développement économique à la préservation des milieux, de la gestion des effectifs aux campagnes d'informations indispensables, les sujets ne manquent pas et nécessiteront la participation et le concours de chaque membre du conseil d'administration.

Quelqu'un a dit : « Soyons réalistes, demandons l'impossible ».

Soyons réalistes, montrons à tous que les gens du Sud savent aussi transmettre le meilleur à leurs enfants.

Nous avons désormais une grande responsabilité, une responsabilité qui ne doit pas nous freiner mais au contraire nous exalter.

Faisons en sorte, tous ensemble, au-delà de nos différences, d'œuvrer pour la réussite du Parc national des Calanques, pour que nos enfants et petits enfants puissent à leur tour vivre heureux, en symbiose avec ce territoire naturel, époustouffiant de beauté, du Bec de l'Aigle au Frioul et que nous leur empruntons.

**Danielle Milon**

**Présidente de l'établissement public du Parc national des Calanques Maire de Cassis  
Vice-présidente à la communauté urbaine Marseille Provence Métropole**